



Ma belle mère veut me mettre au tribunal.

Par **sabrinapascal**, le **14/03/2011** à **11:37**

Bonjour,

Voilà mon problème, le week-end dernier j'ai laissé mon fils a son grand père maternel pour le week-end, sa grand mère paternel la appris et a commencer à me dire que c'été immonde que je le laisse a son grand père maternel (habité à 50 borne de chez moi) au lieu de lui laissé a sa grand mère paternel (habite a 10min de chez moi). En sachant qu'elle peut voir son petit fils quand elle en a envie qu'on ne lui a jamais interdit de passé à la maison et que moi je passe chez 5 à 6 par mois pour allez la voir.En sachant aussi que quand on lui dit de passé a la maison elle ne veut pas,Il y a eu aussi plusieurs ou on lui a demander de venir le garder une après midi elle a refuser ou elle nous fait galéré pendant 45 minutes.

J'aimerais savoir qu'elle droit elle a sur mon fils?
Est-ce qu'elle a droit a un droit de visite et d'hébergement?

Merci de vos réponses.

Par **Melanie555**, le **14/03/2011** à **13:16**

Les grands parents n'ont aucun droit sur leurs petits enfants.

En revanche, les enfants ne doivent pas être privés de voir leur grands parents, et selon votre témoignage, vous ne semblez pas les en priver.

Par **sabrinapascal**, le **15/03/2011** à **13:05**

Non on ne la jamais privé de voir son petit fils, mais pour elle, elle doit être la seule a pouvoir profité de son petit fils(Pendant un moment j'ai cru être qu'une mère porteuse car elle fait tout pour nous enlever notre fils et que ce soit elle qui le récupère).